

QUESTIONS ORALES (transmise par écrit une demi-journée avant le conseil municipal) :

1- Question orale par LPA : Espaces boisés Site des Korrigans :

LPA- JLC : Lors de la commission élargie du 20 septembre 2018 relative au site des Korrigans, nous avons évoqué la présence de l'espace boisé d'une superficie de 5 000 m² indépendamment de vos démarches concernant ce foncier communal.

Nous avons insisté sur la nécessité de préserver cet espace boisé protégé. Il était important de prendre des mesures pour un entretien annuel de celui-ci sans lequel nous risquerions de le voir se détériorer.

Avez-vous pris des mesures pour préserver cet espace boisé du site des Korrigans et lesquelles ?

[YL : Nous n'avons rien fait à ce jour.]

2- Intervention LPA sur parking Communal derrière West Hôtel :

[LPA – HH :

Monsieur le Maire,

Depuis juillet 2018, nous vous demandons pourquoi le parking à usage du public, financé par la diminution du prix de vente des terrains communaux à West Hôtel, n'était pas ouvert et ne l'est toujours pas 1an1/2 après sa réalisation.

Malgré nos demandes, nous n'avons pas eu d'explications précises sur les justifications de la fermeture de ce parking dont la voie d'accès a été financée par la commune (cf. PSV constitution de servitudes). Nous avons par contre reçu mardi dernier la copie du commodat signé, demandé depuis juillet 2018.

Vous avez signé le commodat entre WEST EVENTS et notre commune le 16 décembre 2015.

Or, ce commodat est en totale contradiction avec la note explicative, la délibération et la promesse de vente présentés aux élus au conseil municipal du 18 décembre 2013.

Il apparaît parfaitement clair que vous n'avez pas respecté les pouvoirs donnés par le conseil municipal en signant un commodat qui ne respectent pas les caractéristiques essentielles présentées aux élus lors de leur vote. Le commodat stipule que « ce parking n'aura pas le statut de parking public » au contraire du dossier présenté aux élus qui stipulait « parking ouvert en permanence au public ». Nous avons voté et payé un parking public ouvert à tous les Pouliguennais. Il faut retrouver cet usage au bénéfice de tous.]

[YL : Nous n'allons pas en parler maintenant. Nous en discuterons en commission.]

NOTA : propos entre [] sont retranscrits de mémoire – nous vous invitons à lire les comptes-rendus de conseils municipaux lorsqu'ils sont disponibles. Sur votre demande, si vous le souhaitez, nous pourrions vous le faire parvenir dès qu'il sera établi.